

Déclaration liminaire au CTL du 17 avril 2014

Monsieur le président,

Solidaires Finances Publiques 62, F.O.-DGFIP 62 et la CGT Finances Publiques 62 réunies en intersyndicale constatent que la modernisation de l'action publique (MAP) poursuit et amplifie les objectifs de la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP). Nous en exigeons l'arrêt immédiat.

De la même manière, à la DGFIP nous exigeons dès maintenant l'abandon de la démarche stratégique qui ne vise qu'à faire des économies par le démantèlement du réseau au détriment des emplois et des missions.

Nous exigeons également les moyens humains et matériels nécessaires au bon exercice de toutes nos missions

Nous dénonçons l'attitude des gouvernements successifs qui cherchent à donner des gages aux marchés financiers en supprimant les emplois publics et en transférant les missions au secteur privé.

Nous rejetons tout processus de réduction, privatisation ou externalisation des missions et réaffirmons notre attachement aux principes républicains de séparation des pouvoirs : ordonnateur/comptable, assiette/recouvrement et responsabilité personnelle et pécuniaire du comptable public, maintien des missions du domaine et du cadastre.

C'est pourquoi, nous exigeons l'arrêt immédiat des suppressions d'emplois ; 188 suppressions dans le Pas-de-Calais depuis la fusion en 2009 c'est plus de 10% de nos emplois qui ont disparu.

Quatre années de gel des salaires, des milliers de suppressions d'emplois ; les agents n'en peuvent plus de vivre seuls les efforts demandés.

Nous nous opposons :

- aux dégradations des conditions de travail des agents de la DGFIP ;
- à la précarisation des fonctionnaires ;
- à toutes les réformes qui entraînent des restructurations, fusions et fermetures de centres ou services ;
- à toute régionalisation, voire inter-régionalisation de nos missions.

Dans le Pas-de-Calais, les agents des finances publiques n'en peuvent plus. Ils se sont largement mobilisés le 20 mars. 43% d'entre eux étaient en grève. 17 sites sur le département étaient fermés, de très nombreuses résidences ont connu des taux de grévistes exemplaires : Bruay-la-Buissière 67 %, Lens 73,86 %, Béthune et Boulogne-sur-Mer plus de 60 %, Hénin-Beaumont 74 %... Nous réitérons officiellement notre demande d'obtenir les statistiques réelles des grévistes par résidences et par services.

Malgré cette mobilisation massive du 20 mars, les agents du Pas de Calais estiment qu'ils n'ont été entendus ni des ministres, ni de leur direction locale.

En effet, le discours ministériel demeure désespérément inchangé. Justifiant le « pacte de responsabilité » et la recherche d'économies budgétaires, le Ministre de l'économie et des finances a même clairement laissé entendre que les suppressions d'emplois et la baisse des moyens budgétaires se poursuivront à la DGFIP.

Il en est de même du discours local puisque vous n'écoutez ni n'entendez les arguments des représentants des personnels tant en Comité Technique Local qu'en Comité Hygiène Sécurité et Conditions de Travail.

Aussi, ils sont décidés à se saisir de tous les moyens d'actions possibles pour :

- l'arrêt immédiat des suppressions d'emplois dans un ministère aux missions régaliennes ;
- préserver un vrai service public au service de ses usagers, simples citoyens mais aussi élus ;
- stopper la dégradation de leurs conditions de travail.

Le retour à l'équilibre budgétaire ne peut s'accomplir sans assurer les recettes de l'Etat, or nous n'avons plus les moyens humains et budgétaires pour travailler correctement et assurer ces recettes. Sur l'autel des économies budgétaires, rien ne sert de baisser les dépenses, si l'Etat lui-même se coupe les bras pour assurer les recettes primordiales à cet équilibre budgétaire.

Défendre les finances publiques c'est aussi sécuriser les ressources de la nation !

Monsieur le président, nos questions sont simples :

1. Que comptez-vous faire pour améliorer les conditions de travail de vos agents ?
2. Quelle garantie offrez-vous pour le maintien du maillage territorial ?
3. Quelle garantie offrez-vous pour le maintien d'un service public de proximité pour les élus ?
4. Quelle garantie offrez-vous pour le maintien d'un service public de qualité pour tous nos contribuables ?

Les élus en CTL pour SOLIDAIRES Finances Publiques, FO DGFIP et CGT Finances Publiques